

Commission de Suivi de Site

PICOTY-SDLP à La Rochelle

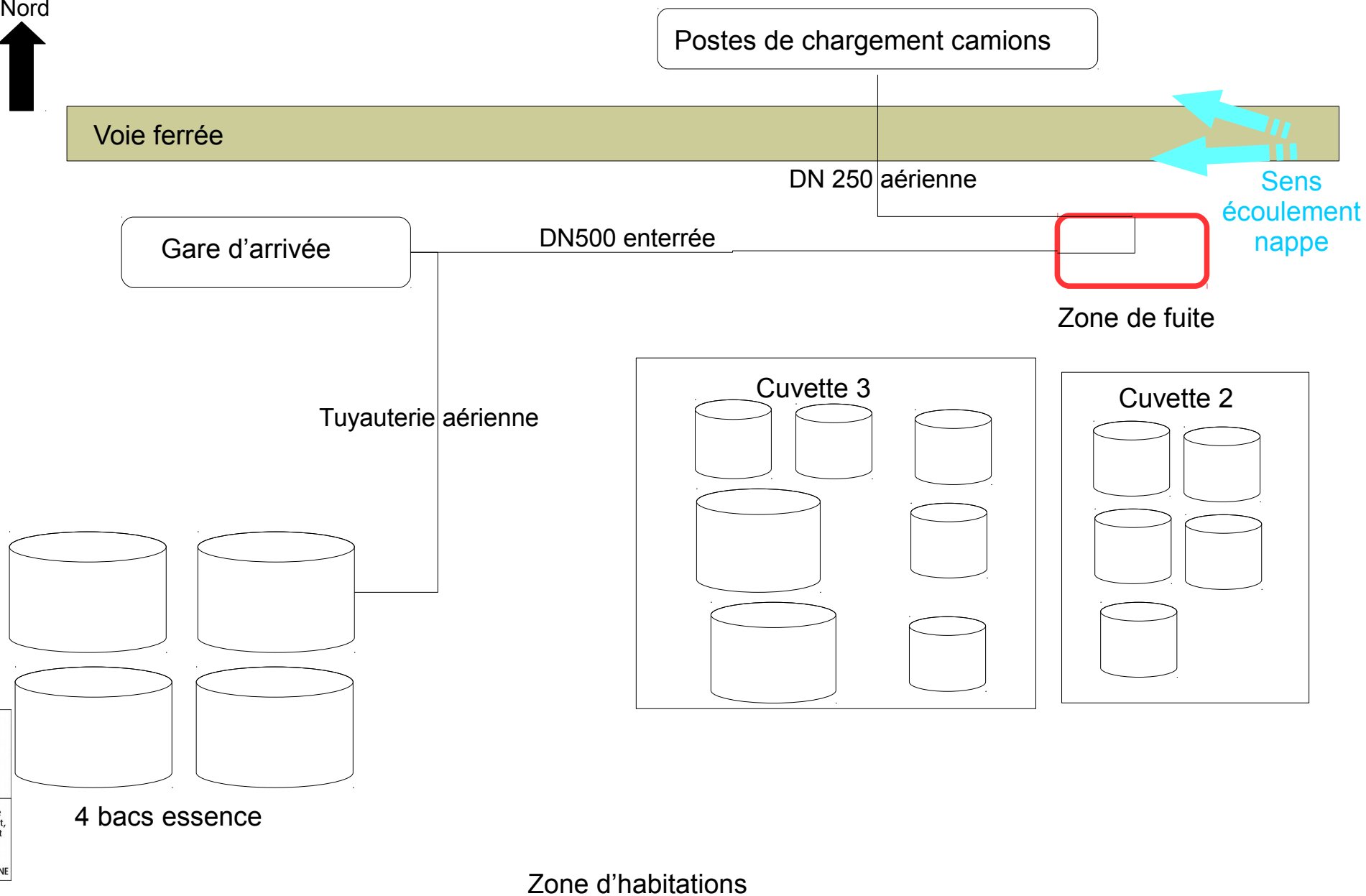
Point sur la pollution accidentelle
Site de Picoty

Réunion du 9 octobre 2017



Schéma de situation

Nord



Chronologie des faits

- **30 janvier 2017** : la société Picoty informe la DREAL d'une suspicion de fuite sur la tuyauterie reliant les bacs d'essence SP95 au poste de chargement camions

Arrêt immédiat des installations de chargement

- **31 janvier 2017** : investigations complémentaires : fuite localisée près de la voie ferrée. Jonction tuyauterie DN 500 enterrée et DN 250

La DREAL se rend sur le site

- **3 février 2017** : 1^{er} arrêté préfectoral de mesures d'urgences

- ✓ surveillance quotidienne des piézomètres existants et nouveaux des sites Picoty et SDLP

- ✓ demande de transmission d'un protocole de réparation de la tuyauterie et des contrôles réalisés

- ✓ reprise d'activité conditionnée à l'accord du Préfet

Chronologie des actes administratifs (1/2)

- **24 février 2017** : 2^{ème} arrêté préfectoral de mesures d'urgence

Modalités de suivi et d'analyses des eaux souterraines pompées au niveau des deux puits de fixation

- **7 mars 2017** : accord du Préfet pour la reprise de l'activité de chargement des camions

- **9 mars 2017** : reprise d'activité effective

- **15 mars 2017** : courrier préfectoral accordant un allègement du suivi des eaux souterraines sur 3 piézomètres du site de Picoty et 2 du site de SDLP ➡ fréquence hebdomadaire

- **6 avril 2017** : arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 3 février 2017

Allègement de la fréquence de suivi des eaux souterraines dans les piézomètres

Chronologie des actes administratifs (2/2)

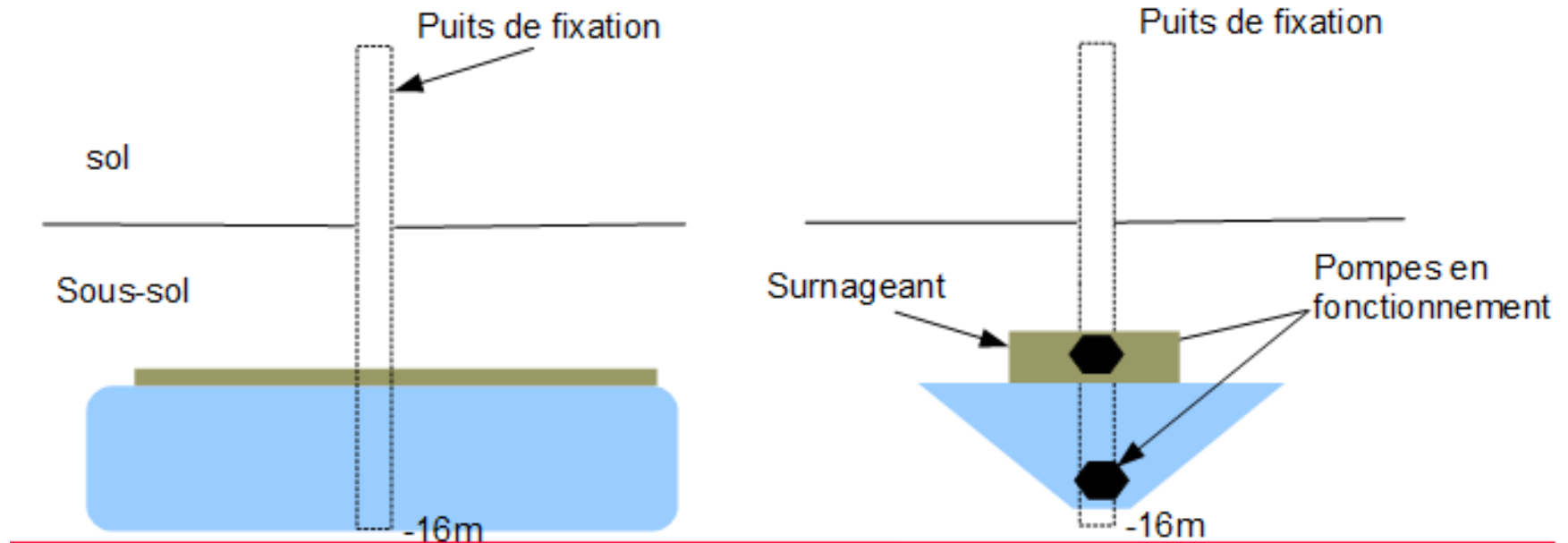
- **24 juillet 2017** : arrêté préfectoral complémentaire

Modification des fréquences de suivi des eaux souterraines dans tous les piézomètres : hebdomadaire jusqu'au 24 août puis 1 fois toutes les 2 semaines

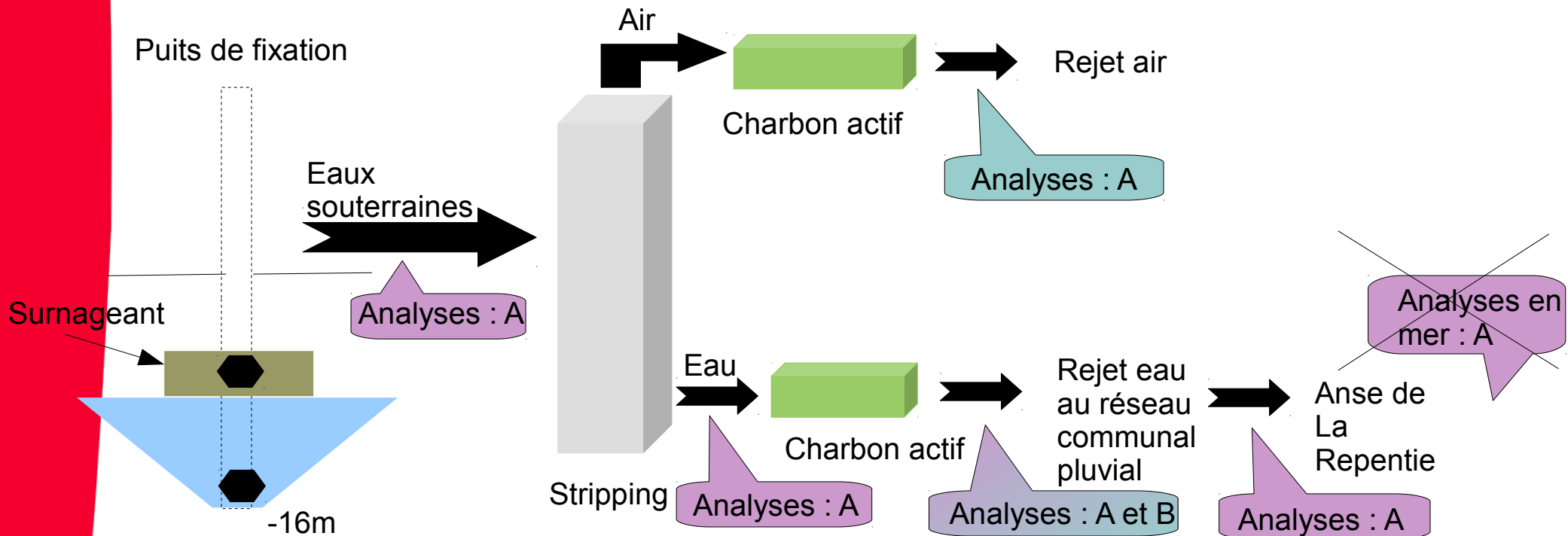
- **26 juillet 2017** : courrier préfectoral autorisant :

- ✓ l'arrêt de la surveillance en mer
- ✓ l'arrêt de la transmission du bilan matière
- ✓ l'allègement des fréquences de suivi des eaux souterraines pompées dans les puits de fixation

Rappel du fonctionnement des puits de fixation





Synthèse du dispositif actuel de suivi des eaux souterraines pompées



Paramètre A = hydrocarbures

Paramètre B = MES, DCO, DBO5, température et pH

 Ancienne fréquence quotidienne  nouvelle fréquence hebdomadaire

 Fréquence hebdomadaire inchangée

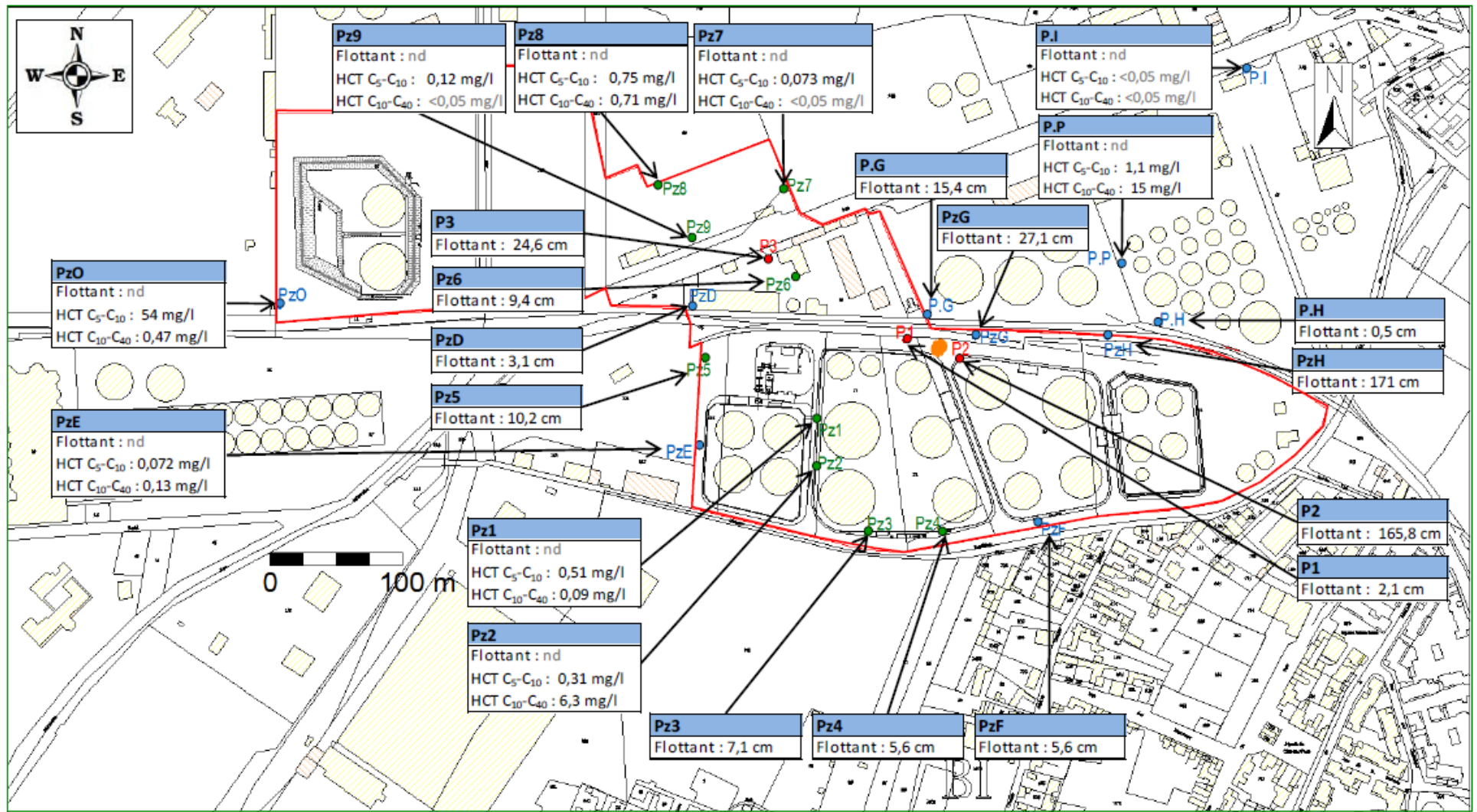
Point de situation - dépollution

- rabattement de la nappe efficace, confinement dynamique des eaux souterraines
- création d'un 3^o puits de fixation à proximité du bâtiment administratif
- remplacement de l'unité de stripping : dimensionnement optimisé, filtres à air en série, récupération du produit flottant dans une cuve de 7 m³
- depuis le 7 juin, fonctionnement automatisé du pompage et de la récupération de flottant
- concentration en hydrocarbures stable dans les eaux souterraines sauf P.P et Pz2 (présence d'hydrocarbures plus lourds que l'essence)

Point de situation - dépollution

- piézomètre H : jusqu'à 286 cm de flottant de type gasoil ayant subi une dégradation, récupération du produit réalisée
- analyse du produit récupéré dans le puits de fixation P3 et dans le piézomètre PzG : issu à 70 % de carburant de type essence
- quantité d'eau pompée (au 07/09/2017) : **26 527 m³**
- quantité de flottant récupérée (au 07/09/2017) : **88 231 litres**
- éléments de la tuyauterie réparée toujours accessibles et visibles
- numéro vert et adresse mail à disposition des riverains toujours actifs

Plan d'implantation des piézomètres et puits de fixation



Date : 28/07/2017

Cartographie des épaisseurs de flottant et des concentrations en hydrocarbures dissous - Campagne du 13/07/2017

Référence projet : IC170031

Légende

Version A

- ▭ Périimètre du site Picoty
- < 0,05 mg/l Concentration inférieure à la limite de quantification du laboratoire
- nd : non détecté

Questions diverses



***Merci de votre
attention***

Questions

